

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 AVRIL 2015 À 18 HEURES 30

N° 2 – 55 / 2015 - ASSAINISSEMENT : AMÉNAGEMENT DE CANAUX DÉBITMÉTRIQUES SUR 3 SITES DE LAGUNAGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

L'An Deux Mille Quinze, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 7 avril 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Claude LECOMTE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir de Gérard POUJADE), Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Claude LECOMTE), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BEDIER, Pierre DOAT, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2015

N° 2 - 55 / 2015 - ASSAINISSEMENT : AMÉNAGEMENT DE CANAUX DÉBITMÉTRIQUES SUR 3 SITES DE LAGUNAGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Développement économique
Affaires juridiques et marchés publics
Finances et Budget

Madame Sarah LAURENS, rapporteur,

Trois sites de traitement des eaux usées par lagunage ne sont pas équipés de dispositif de mesure ponctuelle de débit en entrée conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5.

Ainsi les lagunes de Saliès, Dénat Sud et Labastide-Dénat doivent faire l'objet de cette mise aux normes qui permettra de réaliser régulièrement des bilans de flux de pollution (entrée et sortie) sur une durée minimum de 24H tel que l'exige la réglementation.

Le projet consiste à :

- mettre en place un canal ouvert débitmétrique en tête des lagunes ;
- créer un lieu de prélèvement toujours en tête de lagune afin de constituer au cours de ces bilans journaliers un échantillonnage représentatif de l'effluent d'arrivée.

Le projet est estimé à 23 000 euros HT.

Des financements peuvent être accordés par l'Agence de l'eau et le département du Tarn à hauteur de 75 %.

Il vous est donc proposé de valider le lancement de la consultation en vue de la réalisation des travaux et d'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches techniques et administratives nécessaires à son bon déroulement.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 portant création de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et ses milieux aquatiques et ses décrets d'application

VU l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 17 juin 2014,

APPROUVE le lancement de la consultation en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de canaux débitmétriques sur 3 sites de lagunage de la communauté d'agglomération de l'albigeois pour un montant estimatif de 23000 euros HT

AUTORISE monsieur le président à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du département du Tarn susceptible de participer à cette réalisation.

Pour extrait conforme,

Fait le 7 avril 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

